

## Procès-verbal

### Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2022, Château de Chillon

#### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz
2. Messages de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux et de Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 juin 2021
4. Rapport d'activité du Comité et de la Direction
5. Présentation des comptes 2021 et rapport de l'organe de révision
6. Adoption du Rapport d'activité et des comptes 2021
7. Décharge au Comité pour l'exercice 2021
8. Adoption de la révision des statuts de l'association
9. Composition du Comité 2022-2023
10. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision
11. Propositions individuelles et divers

#### 1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz

Ouverture à 18h36.

*« Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux des communes membres,  
Madame et Messieurs les Députés,  
Mesdames et Messieurs les leaders de l'économie,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Chers Membres,*

*Au nom du comité, j'ai le plaisir de souhaiter à près de 200 membres, partenaires et invités présents une très cordiale bienvenue à notre assemblée générale ordinaire dans les murs de ce lieu magnifique et convivial qu'est le Château de Chillon.*

*Comme à l'accoutumée permettez-moi, sans les nommer, de relever la présence nombreuse de personnalités des milieux politiques et économiques qui nous font l'amitié de nous rejoindre ce soir, je les en remercie et leur adresse nos cordiales salutations. Cette relation particulière et constructive que nous entretenons avec les autorités et les milieux économiques de la région est un signe de considération et d'intégration de nos activités dans le tissu économique régional.*

*Nous poursuivons notre mission de relai économique à tous les échelons de cette région Riviera-Lavaux qui nous est chère, tant par le rôle que nous jouons pour nos membres qui nous font confiance ! Monsieur Bernard Schmid, notre directeur, nous démontrera de façon probante le reflet de notre activité 2021 lors de son rapport.*

*Les milieux du tourisme et de la promotion économique voisins nous font aussi l'amitié de leur présence parmi nous ce soir. Un grand merci à nos partenaires : qui sont principalement composés, d'entreprises,*

*d'associations de commerçants, de promotion exogène et stratégiques : comme la CODEV, le SPEI, Montreux Vevey Tourisme ainsi que Lavaux patrimoine Mondiale. C'est en effet avec vous Mesdames et Messieurs les responsables de l'économie locale et régionale que nous construisons l'avenir de notre région tous en assurant une pérennité harmonieuse de notre association, c'est un vrai partenariat de confiance renouvelé que nous construisons ensemble et nous vous en sommes reconnaissant.*

*Je salue très cordialement les représentants des médias, venus assister à notre assemblée. Je me réjouis de leur aimable présence, ainsi que, d'ores et déjà, des échos fidèles et favorables qui seront diffusés. Je conclurai cette introduction et mot de bienvenue en remerciant bien sûr toute l'équipe opérationnelle de Promove pour son travail et l'organisation de cet événement. Enfin, je remercie le conseil de fondation du Château de Chillon, sa direction et ses collaborateurs qui nous accueillent aujourd'hui, ainsi que le Fairmont Montreux Palace en charge du cocktail dînatoire qui suivra notre assemblée.*

*Dans la mesure où cela ne devrait pas encore être le cas, je prie chaque membre de bien vouloir signer la liste des présences. Les cartes de vote, une carte par membre individuel, entreprise ou collectivité ont été envoyés par courrier, en annexe de la lettre d'invitation. Je vous rappelle que nos décisions seront prises à la majorité absolue des membres présents conformément à l'article 5 de nos statuts.*

*Sont excusé ce soir :*

- *Madame la Conseillère Nationale Jaqueline de Quattro,*
- *Monsieur le Conseiller Nationale Laurent Wehrli,*
- *Madame et Messieurs les Préfets,*
- *L'ensemble de nos membres et invités qui ont eu la délicate attention de s'excuser en nous souhaitant une bonne assemblée générale.*

*Sans plus tarder, nous allons passer à la nomination des scrutateurs et je vous propose la nomination des scrutateurs suivants :*

1. *Yves Cornaro*
2. *François Grand*

*Y a-t-il d'autres propositions au sein de l'assemblée ? Dès lors, si tel n'est pas le cas, je les remercie par avance. Le procès-verbal de notre assemblée sera tenu par M. Alexandre Bonvin, Assistant de projet de développement économique au sein de notre équipe opérationnelle.*

*Dès lors, nous pouvons légitimement siéger et je déclare cette assemblée Générale de Promove 2022 ouverte !*

*Vous avez tous reçu l'ordre du jour par avis personnel dans le délai règlementaire de 10 jours avant la tenue de cette séance. Je n'ai pas reçu à ce jour de commentaire ou proposition individuelle quant à cet ordre du jour. Toutefois Mme la syndique de Veytaux ayant malheureusement dû s'excuser en dernière minute, elle sera remplacée par M. Arnaud Rey Lescure, conseiller municipal, qui nous adressera quelques mots au point 2 de l'ordre du jour.*

*L'un ou l'autre d'entre vous souhaite-t-il apporter d'autres modifications à cet ordre du jour ? Si tel n'est pas le cas, je vous propose de le valider, tel que présenté et nous pouvons débiter nos délibérations selon cet ordre du jour. »*

**2. Message de M. Arnaud Rey Lescure, Conseiller municipal de la commune de Veytaux et de Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon**

Le Président cède la parole au conseiller municipal pour le mot d'introduction.

Monsieur Arnaud Rey Lescure salue l'assemblée et se réjouit de pouvoir l'accueillir à nouveau ici pour un événement présentiel. Il remercie les acteurs économiques pour leur engagement pour la région lors de la crise sanitaire. M. Rey Lescure se remémore la situation depuis la dernière Assemblée générale au Château de Chillon en 2019. Depuis cette période, il souligne la créativité de certains à faire face à la pandémie, et qui permet au canton de Vaud, d'être depuis, une des régions les plus prospères du monde avec une croissance estimée à environ 3,3% sur le début d'année. Il remercie Promove pour son engagement durant cette période.

Le municipal évoque les différents projets de la commune de Veytaux avec entre autres le bâtiment intergénérationnel, livrable en automne 2022, offrant une salle communale, un espace proposant des repas pour les écoliers, une crèche et 12 appartements protégés. M. Rey Lescure salue l'assemblée et souhaite une belle assemblée générale.

Le Président le remercie et cède la parole à Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon.

*« Mesdames et Messieurs les représentants des autorités,  
Monsieur le Président de Promove,  
Monsieur le Directeur,  
Mesdames, Messieurs les invités,*

*Au nom de la Fondation du Château de Chillon et de son personnel, j'ai vous souhaite la bienvenue pour cette Assemblée générale de Promove au château de Chillon ! C'est d'autant un immense plaisir de vous accueillir en présentiel après deux années difficiles où pratiquement tous les événements ont été annulés.*

*Lors de la dernière Assemblée générale en 2019, je vous ai présenté les investissements réalisés par la Fondation pour l'accueil de notre public et de l'importance de l'industrie de la culture, des loisirs et du tourisme pour la Riviera vaudoise.*

*Aujourd'hui, les travaux pour améliorer nos infrastructures d'accueil sont terminés. En arrivant au château, vous avez sûrement pu admirer le nouveau restaurant le Café Byron, réalisation architecturale contemporaine des architectes lausannois Dreier et Frenzel, ainsi que les nouveaux aménagements des jardins, réalisés par l'Atelier Le Paysage.*

*La fin des chantiers n'a pas été simple à gérer avec en parallèle une gestion de crise liée à la fermeture du château en 2020. Pourtant grâce à la collaboration entre les différentes équipes nous y sommes arrivés. Nous nous sommes adaptés, mais nous avons surtout continuer à innover et à nous former pour être en mesure d'être à la hauteur des défis qui sont les nôtres dans le secteur du tourisme.*

*Depuis la réouverture du château en 2020, nous avons ainsi pu accueillir près de 400'000 visiteurs, notamment des Suisses. Depuis juillet dernier, le nombre de touristes étrangers augmente régulièrement, dépassant ainsi le public local depuis ce mois de mai. Tant l'accueil des groupes que des événements privés sont de nouveau possible et nous nous en réjouissons.*

*Grâce au soutien de l'État de Vaud, notamment via les aides pour les cas de rigueur, nous sommes aussi en mesure de mieux nous projeter dans l'avenir et osons remettre au programme nos activités habituelles.*

Lundi 20 juin, nous réouvrons le Bazar en face du château avec une première collection d'objets inspirés des petits et grands trésors se trouvant en nous murs. Pendant la période estivale vous pourrez aussi redécouvrir le château en famille ou en solo et profiter de notre programmation estivale. Le jeudi 8 septembre prochain nous pourrons aussi vernir notre prochaine exposition temporaire, une commande faite à l'artiste suisse Caroline Tschumi, Princesses en lumière. Nous mettrons à l'honneur les femmes de la Maison de Savoie, dont le sujet a fait l'objet d'une publication sortie l'année dernière, mais avec un regard contemporain. Nous poursuivons ainsi nos activités culturelles en offrant à nos publics une programmation variée, ludique, inspirante et adaptée aux contraintes et aux thématiques actuelles. J'espère avoir le plaisir de vous revoir à ces occasions-là. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente fin de soirée. »

Le Président la remercie et se réjouit d'avoir retrouvé ces lieux après 2 années de d'absence.

### 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 juin 2021

Comme annoncé dans la convocation, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2021 a été mis à disposition pour consultation sur le site internet de Promove depuis le 23 mai dernier.

Le Président ouvre la discussion et la possible lecture du procès-verbal.  
La parole et la lecture ne sont pas demandées  
La discussion est close.

Le PV de l'Assemblée Générale du 2 juin 2021 est accepté à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

### 4. Rapport d'activité du Comité et de la Direction

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

« Mesdames et Messieurs les membres et chers invités,

*Une fois encore nous relevons que la santé de notre association et étroitement liée au dynamisme de la région dont dépendent nos activités. Notre région est moteur de notre association sans pour autant minimiser le rôle de notre environnement économique élargi à l'échelle cantonale voir nationale. Ces facteurs sont donc vitaux pour notre propre développement et notre stabilité.*

*Permettez-moi un bref rappel de ce que nous avons vécu les années précédentes. Après 2 ans sans assemblée générale en présentiel principalement et ceci en raison des conditions sanitaires lié au Covid. Alors effectivement la frustration fut grande lors de la mise en œuvre des mesures sanitaires imposant une distanciation entre nous ! Nous avons tout mis en œuvre afin de pouvoir répondre aux exigences légitimes imposées par les règles sanitaires. Entre les différentes vagues, d'un hiver 2021 calme mais plein de questionnement, à un mois de juin en attente des fameuses séances du mercredi après-midi, afin de planifier un été un peu détendu et les perspectives de fin d'année plus positive.*

*2021 aura été d'une effervescence difficilement explicable !*

*Mais notre tâche ne fut pas évidente et à ce jour nous pouvons le dire. Le travail de la Promove auprès des différentes entreprises et institutions aura été efficace et reconnu. Nous avons donc le plaisir Mesdames et Messieurs les membres, de nous retrouver pour partager un agréable moment de convivialité dans des conditions redevenues normales pour cette assemblée générale.*

*Depuis ma prise de fonction début juillet, je me suis engagé avec conviction dans la présentation de la nouvelle stratégie du développement économique, tout en prenant connaissances des nombreuses activités et fonctions propre à Promove. Au cours de l'automne nous avons encore intensifié les contacts avec les responsables d'entreprises en liens aux besoins de soutien découlant de la situation sanitaire. Ainsi Promove aura répondu à plus de 115 porteurs de projet, et contribué à la création de la 1ère édition du Forum Economique de Lavaux.*

*Au fil des mois et des réouvertures assez lentes à mon goût pour un retour à la vie normal, il aura fallu faire preuve d'abnégation pour trouver les mots justes afin de se mettre à votre service. Les rencontres de nombreuses personnes toutes différentes qui bâtisses et entretiennes tous les jours la politique régionale, m'aura permis d'être persuadé d'être dans une région admirable. Je dirai même plus « magnifique », mais fondamentalement entouré de gens à l'écoute et intéressé au tissu local si important.*

*La rédaction d'un rapport dans une période comme aujourd'hui doit être un mélange d'envie de repartir et de résilience comme se plaise à dire certain, laquelle est la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer en présence d'événements déstabilisants ou la capacité de résistance au quotidien qui aura comme un effet bénéfique de nous aider à continuer à se projeter dans l'avenir. Aujourd'hui, malheureusement l'humanité tout entière et l'ensemble des acteurs économiques mondiaux sont impactés par la situation. Par une situation aux conséquences dramatiques. Mais comme mentionné ci-dessus la résilience, l'obstination et la persévérance devraient être les clés du futur.*

*Notre région et un Ecosystème touristique, événementiel et professionnel qui fait notre chaîne de valeur ! Sans oublier les enjeux environnementaux, notamment au travers d'une sensibilisation écoresponsable de tous les instants.*

*Je terminerai par cette remarque : Que depuis plusieurs années, nous avons pris déjà les mesures nécessaires afin de rester compétitifs, réactif et attractif pour nos entreprises et institutions qui représentent notre région. La digitalisation, la rationalisation et le respect des normes en vigueur sont des processus qui représentent une vraie valeur ajoutée pour notre région et association. La concurrence qui ne cesse de s'intensifier, la pression sur les prix toujours plus forte des matériaux, ainsi que les restrictions rencontrées au cours des deux dernières années, nous poussent à donner le meilleur de nous-même. Etant persuadé que c'est la qualité de notre travail et de nos services qui feront de nous une région reconnue pour les années à venir. Nous sommes fiers de compter sur des personnes aussi impliquées et compétentes que vous, prêtes à relever les défis nombreux qui attendent notre région et Promove pour 2022.*

*En regard à cet exercice, je terminerai par remercier et féliciter l'ensemble de l'équipe en place sous la conduite de Monsieur le directeur Bernard Schmid et sans plus tarder, Je lui passe à présent la parole pour la lecture de son rapport d'activité ! »*

Le Directeur remercie le Président, salue l'assemblée et présente un résumé du Rapport d'Activité 2021, qui a été adressé par courrier à tous les membres avec la convocation et est disponible sur le site internet.

Monsieur Schmid introduit le contexte général avec différentes données économique de référence telles que l'évolution et les perspectives du PIB Vaudois et Suisse, le taux de chômage, le nombre de

nuitées sur les 6 dernière années et la variation sur 5 ans de l'origine des nuitées entre touristes suisses et étrangers. Il aborde également les points-clés de la vie de l'association en 2021, avec quelques chiffres sur les communes, les habitants, les membres, les partenaires, les membres du comité et l'équipe permanente de 5 personnes.

Le directeur présente ensuite les activités de Promove en 2021 en détaillant celles-ci selon les 4 missions de l'association :

**a) Promotion économique exogène**

Bien que rendu difficile par le contexte de pandémie et la fermeture partielle des frontières, cette activité a été maintenue par Promove notamment au travers de rencontres avec des entreprises potentielles, d'une séance d'information en partenariat la chambres de commerces Suisse - France et de la participation à des événements ciblant les entreprises suisse-allemandes en particulier.

**b) Accompagnement à la réalisation de projets**

Le Guichet entreprise a accompagné 115 entreprises et délivré 158 prestations. De plus, des rendez-vous experts, pour aider au mieux les porteurs de projets, ont été lancés en 2021.

Concernant l'immobilier, l'objectif reste d'assurer une certaine fluidité du marché des locaux et des terrains d'activités. 33 demandes ont ainsi été traitées en 2021 tandis que le portail immobilier en ligne a été tenu à jour en continue, regroupant une large liste des surfaces commerciales disponibles. L'association a accompagné 7 projets régionaux qui ont ainsi pu bénéficier de subventions cantonales au titre de la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE) en 2021. En parallèle, 7 entreprises de la région ont également été soutenue directement par le Canton. Au total, ce sont près de 1.5 millions de CHF d'aides à fond perdu qui ont été octroyées par le canton de Vaud en faveur du tissu économique régional. M. Schmid présente les différents dossiers acceptés en 2021.

**c) Soutien au tissu économique**

Présentation des différents événements de l'année passée, ceux propres à Promove et ceux en partenariats avec des institutions régionales.

L'interface privé-public est mis en avant par le biais de 2 dossiers :

- Le futur parc activités de la Riviera en fédérant le groupement d'entreprises régionales
- Les Stratégies régionales de gestion des zones d'activités (SRGZA)

Un retour sur les Mérites 2020+1, qui a permis l'année passée, dès que les restrictions le permettaient, de réunir les partenaires, membres et lauréats afin de les célébrer cette édition qui avait dû se tenir en format virtuel en 2020.

**d) Développement régional**

Le directeur présente l'avancée du projet du site stratégique de la Veyre-Derrey en 2021, puis donne quelques informations sur le calendrier actuel.

La mesure de soutien à la formation professionnelle (programme AppApp) qui propose aux apprentis des cours d'appuis ciblés, a subi une baisse de fréquentation en 2021, dû à la situation sanitaire passée. Bien heureusement cette année, une augmentation ramenant le niveau à la normale a déjà pu être constatée. Il remercie les sponsors de la structure, tant publics que privés.

Enfin, la nouvelle stratégie régionale de développement économique a été entièrement révisée en 2020-2021, puis validée par le Département de l'Economie durant l'été 2021. Suite à ceci, et dans le but de sensibiliser et mobiliser toutes les parties prenantes à cette stratégie, une large campagne de communication a été menée pour en présenter les enjeux et axes principaux. Durant l'automne, une séance a ainsi été organisée avec l'ensemble des députés de la région, puis la stratégie a été présentée au tissu économique dans le cadre du Petit-Déjeuner de l'Economie et, enfin, des rencontres individuelles avec chacune des 13 municipalités ont été organisées.

À la suite de cela, une vidéo d'animation, conçue pour informer le « grand public » a été réalisée. Monsieur Schmid la diffuse en primeur à l'assemblée, en précisant qu'elle est disponible sur le site internet et sur les réseaux sociaux de Promove. Il remercie l'assemblée pour son attention et pour le bon accueil de la vidéo d'animation.

Le Président le remercie et précise que la discussion et l'approbation du rapport et des comptes seront traités au point 6 de l'ordre du jour.

## 5. Présentation des comptes 2021 et rapport de l'organe de révision

Les comptes 2021 ont été mis à disposition, pour consultation, sur le site internet de Promove depuis 23 mai dernier. Le Président passe la parole à M. Yves Reichenbach, expert fiduciaire et membre du comité qui présente les comptes de l'association.

M. Reichenbach présente le bilan qui compare les années 2020 et 2021. L'actif qui se monte à CHF 857'057.14 en 2021, est en légère baisse (CHF 889'884.34), dû à une baisse de l'actif circulant. Le total du passif en 2021 se monte également à 857 057,14.

Concernant le compte résultat, le total des produits est en légère augmentation, à CHF 850'357.00, dû à l'adhésion de la commune de St-Saphorin et à la légère augmentation de la population au sein de la région. Les charges sont en baisse à CHF 840'781.81 par rapport à 2020, où diverses mesures extraordinaires d'aides et de soutien aux entreprises face à la crise sanitaire avait été déployées, en mettant à contribution les réserves de l'association. L'exercice 2021 correspond donc à un certain retour à la normal, avec des chiffres proches de ceux des années ayant précédé la pandémie.

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

*« Merci Monsieur Reichenbach, et par la même occasion, je réitère nos chaleureux remerciements pour leur soutien financier à nos partenaires, au premier rang desquels, les communes membres, mais également le canton, respectivement le service de la promotion économique, ainsi que l'ensemble de nos membres et de nos donateurs.*

*Nos comptes 2021 ont été révisés selon la procédure dite du « contrôle restreint » par notre organe de révision officiel, la Fiduciaire Ineichen SA à Montreux. Ils présentent un résultat final positif de CHF 6'928.53, tandis que le total du bilan, s'élève à CHF 857'057.14 au 31.12.2021.*

*L'experte fiduciaire ayant procédé à la révision, Mme Arta Ajeti, a malheureusement dû s'excuser pour l'assemblée de ce soir. Les conclusions de son rapport confirment selon la formule habituelle, je cite : « Lors de nos contrôles nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts »*

*Est-ce que quelqu'un demande la lecture complète de ce rapport ?*

*Il semble que cela ne soit pas le cas, merci et je passe directement au point 6 de l'ordre du jour. »*

## 6. Adoption du rapport d'activité et des comptes 2021

Ouverture de la discussion sur le rapport d'activité et les comptes 2021.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Les comptes 2021 de notre association sont acceptés à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

## 7. Décharge au Comité pour l'exercice 2021

Le Président rappelle que les membres du comité ne participent pas à ce vote

La décharge est donnée à notre Comité à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

## 8. Adoption de la révision des statuts de l'association

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

*« À la suite de la fusion des communes de Blonay et St-Légier depuis le 1er janvier 2022, nos statuts doivent être adaptés. La nouvelle commune devenant une ville, dépassant les 10'000 habitants, elle obtient un siège de droit au Comité. A l'occasion de cette modification, nous proposons également quelques révisions administratives mineures, que nous allons vous détailler.*

*La proposition de révision des statuts a été adressé à tous nos membres avec la convocation à la présente assemblée ainsi que pour consultation, sur le site internet de Promove depuis le 23 mai dernier. Cette partie quelle que peut indigeste mais nécessaire nous fera malheureusement procéder à un vote rapide à chaque article, comme l'usage l'impose, Voici les adaptations proposées : et je passe la parole à Bernard Schmid. »*

Le Directeur, M. Bernard Schmid, présente les propositions de modifications des statuts, et le Président, M. Stéphane Pommaz procède au vote de chaque article.

**Art. 3, paragraphe A - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**

- a) Peuvent adhérer à Promove en tant que membre toute collectivité publique, institution, personne physique ou morale qui s'engage à soutenir les buts de l'association et s'acquitte d'une contribution annuelle, telle que définie à l'al. f) ci-après.

La révision de l'article 3, paragraphe A est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0



**Art. 3, paragraphe D - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**

d) La qualité de membre s'éteint par :

- la démission, adressée par écrit à la Direction ou au Comité avant le 30 novembre pour la fin de l'année en cours. La cotisation de l'année reste due ;
- le décès ;
- la cessation d'activité ~~pour les personnes morales;~~
- l'exclusion.

La révision de **l'article 3, paragraphe D** est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

**Article 5, paragraphe B - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**b) Les membres transmettent au Président du Comité les propositions individuelles qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour au plus tard 10 jours avant l'Assemblée.

La révision de **l'article 5, paragraphe B** est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

**Article 5, paragraphe C - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**c) L'Assemblée générale ordinaire est convoquée une fois par an, par avis personnel à chaque membre, au moins 20 jours à l'avance. La convocation porte l'ordre du jour.

La révision de **l'article 5, paragraphe C** est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

**Article 5, paragraphe E - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**e) L'Assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents, mais ne peut prendre de décision que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. Les articles 11 et 12 sont réservés. Il est tenu un procès-verbal de chaque assemblée, soumis à adoption par le comité lors de la séance suivant l'Assemblée générale, puis tenu à disposition des membres de l'association.

La révision de **l'article 5, paragraphe E** est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

**Article 6, paragraphe A - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**

a) Le Comité de l'Association est composé d'au moins 12 membres, soit :

- un délégué municipal représentant la Commune de Montreux ;
- un délégué municipal représentant la Commune de Vevey ;
- un délégué municipal représentant la Commune de La Tour-de-Peilz ;
- un délégué municipal représentant la Commune de Blonay – St-Légier ;
- un délégué municipal représentant les autres communes de la Riviera ;
- un délégué municipal représentant les communes de Lavaux ;
- au minimum 6 membres désignés par l'Assemblée générale.

La révision de l'**article 6, paragraphe A** est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

**Article 11 - Nouvelle formulation, soumise à l'approbation de l'AG :**

Toute proposition de modification des statuts doit être portée à l'ordre du jour d'une Assemblée générale valablement convoquée. Une révision des statuts ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

La révision de l'**article 11** est acceptée à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

**9. Composition du Comité 2022-2023**

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

*« Le comité actuel de Promove vous est présenté derrière moi dans son intégralité sur cette première slide. Pour rappel les membres du comité sont élus pour 2 ans à l'exception des représentants des communes qui sont délégués par les municipalités.*

*La représentation des banques au sein du comité de Promove s'effectue selon un tournus tous les 2 ans, ainsi, Monsieur Xavier Cornaz d'UBS arrive au terme de son mandat. Au nom du Comité, nous le remercions chaleureusement de son engagement pour notre association. Pour lui succéder, votre comité vous propose Monsieur Ronald Colliard, du Crédit Suisse. Si cela vous convient, nous proposons de valider en bloc la composition du comité tel qu'affiché ! »*

Celles et ceux d'entre vous qui acceptez de reconduire le mandat des membres du comité, à l'exception de M. Xavier Cornaz, et de nommer pour un nouveau mandat M. Ronald Colliard, sont priés de le manifester en levant leur carte de vote.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Le mandat des membres du comité est confirmé à l'unanimité.

## 10. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

« *Votre comité vous propose de réitérer notre confiance à la Fiduciaire Ineichen SA à Montreux, en la confirmant dans son rôle d'organe de révision officiel.* »

Celles et ceux d'entre vous qui acceptez de nommer l'organe de révision officiel de notre association

- *la fiduciaire Ineichen SA à Montreux,*

Sont priés de le manifester en levant leur carte de vote.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Le mandat d'organe de révision est renouvelé à *la fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux*, à l'unanimité.

## 11. Propositions individuelles et divers

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

« *Je n'ai reçu aucune demande de propositions individuelles à inscrire à l'ordre du jour de la part de membres, cinq jours avant cette Assemblée, ni aujourd'hui d'ailleurs.*

*C'est toutefois avec plaisir que je cède à présent la parole à celui, ou celle, qui souhaiterait s'exprimer.* »

Mme Mélanie Burnier prend la parole et fait remarquer à l'assemblée que la composition du Comité devrait-être plus féminine à l'avenir.

Le Président la remercie et en prend bonne note pour les prochaines entrées au Comité. La parole n'est plus demandée. Le Président passe la parole au Directeur, qui avise l'assemblée des prochains événements de l'association.

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

« *Je remercie Bernard Schmid, le comité et l'équipe permanente de Promove, pour leur appui, leur engagement et l'excellence de leur travail en faveur de la région Riviera-Lavaux. Ainsi que le partenaire technique du jour TechniCongrès SA.*

*Au nom de l'association, je vous remercie tous particulièrement, et très chaleureusement, pour votre confiance et votre soutien. Au plaisir de vous retrouver nombreux, lors de nos prochaines activités ! Je vous rappelle que la partie formelle de cette assemblée sera suivie, comme annoncé et tant attendu, d'un cocktail dinatoire au château !*

*Notre ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, je clos notre Assemblée générale 2022 ! Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bel été dans notre si belle région ! Santé et bon Appétit.* »

Clos à 20h00,

Montreux, le 16 juin 2022  
Alexandre Bonvin

Procès-verbal validé le 29.6.2022



Bernard Schmid  
Directeur



Stéphane Pommaz  
Président



Alexandre Bonvin  
Secrétaire de séance